



**La romancière franco-camerounaise dit être étonnée du nombre d'avocat mobilisés pour une affaire aussi banale.**

Ernest Obama a introduit Calixthe Beyala hier dimanche 16 juin 2019 sur le plateau du programme « Club d'Elites » sur Vision4 par cette affaire qui a abondamment agité la toile. L'écrivaine a laissé entendre que son intention était essentiellement de venir à la police judiciaire où était gardé Paul Chouta, juste pour le "sermonner" et repartir, mais grande a été sa surprise de constater que 14 avocats étaient déjà mobilisés pour une affaire aussi banale.

Au sujet d'une prétendue lettre d'excuse dont on dit qu'elle a reçu de Paul Chouta, Calixthe Beyala précise : *« Je n'ai pas reçu de lettre d'excuse, il y avait au départ un petit accord avec son avocat, moi je n'ai pas pris d'avocat dans cette affaire. Il devait s'excuser publiquement et ensuite enlever toutes les vidéos, parce qu'il a reconnu ses fautes. Il ne l'a pas fait, parce que apparemment il y avait d'autre réseaux à l'étranger, des complicités et ramification à l'interne ».*

Le lanceur d'alertes, Paul Chouta, avait été interpellé le 28 mai à la suite d'une plainte pour diffamation, déposée contre lui par Calixthe Beyala. Elle lui reproche d'avoir diffusé sur internet une vidéo dans laquelle elle se chamaillait dans une rue de Douala avec un homme, présenté comme son amant.

Le promoteur du site d'alertes Facebook « Le TGV de l'info », va être déféré à la prison centrale de Yaoundé-Kondengui le 10 juin 2019, après 12 jours de garde à vue dans une cellule de la police judiciaire.